

BOURENANE NACER [*], PR. ALI EL-KENZ [**], DJILLALI LIABES [***]

Impérialisme scientifique et libertés académiques

Genèse, fondements et enjeux

Le débat sur les libertés académiques tend bien souvent à se limiter à la liberté qu'il y a de garantir pour les chercheurs et les enseignants du monde universitaire d'exprimer leurs analyses et leurs points de vue politiques, quand bien même ils ne seraient pas conformes, voire en contradiction avec ceux émanant des détenteurs du pouvoir d'administration et de gestion étatique. Vue sous cet angle, la question des libertés académiques se ramène à celle plus générale de l'exercice de la démocratie politique, cette fois appréhendée dans le champ spécifique du monde académique.

Une telle lecture de la pratique démocratique, aussi déterminante qu'elle puisse être pour le futur de la recherche et du progrès de la science en Afrique, ne peut être déconnectée d'une seconde. Moins apparente et beaucoup moins envisagée, celle-ci concerne les conditions de la production de la connaissance, l'organisation du système de production et de diffusion du savoir, ses mécanismes, ses coûts, etc. Leur caractère contraignant a en effet des conséquences désastreuses, tant en termes de production d'un savoir endogène que pour ce qui est de la prise en charge des problèmes auxquels se trouvent confrontées nos communautés universitaires et d'une façon plus générale nos sociétés. La liberté académique n'aura qu'un sens fort restrictif si elle n'exprime pas la liberté de produire un savoir différent de ce qui est dominant et qui émane le plus souvent de centres extérieurs et exogènes à nos réalités socio-historiques respectives.

Cet autre aspect apparaît aujourd'hui déterminant dans la définition de notre statut, autrement que comme simple agent, de notre passage au statut de sujet du savoir^[1]. Cela apparaît d'autant plus essentiel que la recherche et la production du savoir tendent à fonctionner dans une logique de mondialisation toujours plus grande des outils et des instruments mis en oeuvre, assortie d'un financement quasi-intégral de la production des connaissances par des structures situées et répondant aux soucis, aux préoccupations et aux questionnements des centres de rayonnement des pays développés.

C'est de son approche que nous nous proposons de débattre sur la base de cette contribution.

I. L'IMPERIALISME SCIENTIFIQUE : GENESE, FONDEMENTS ET ENJEUX

Parler d'impérialisme scientifique peut paraître aujourd'hui, dans le contexte international de la fin des oppositions traditionnelles entre blocs et superpuissances traditionnellement antagoniques, comme un glissement de la pensée vers l'idéologique et le politique, cette manière, devenue caricaturale dans les pays du tiers-monde en général et en Afrique en particulier de fuir les problèmes et d'esquiver les solutions qui s'imposent, en attribuant leurs causes et leurs déterminations aux autres, qu'il s'agisse de ceux s'inscrivant dans le domaine de développement, de la démocratie ou de la science.

Afin d'éviter ce type de malentendu, il y a lieu de préciser que la notion d'impérialisme ne contient dans son usage présent, aucune connotation morale. Elle est simplement indicatrice d'une donnée structurelle du monde d'aujourd'hui qui doit être étudiée comme telle. Dans ce cadre, la science comme activité humaine en est partie intégrante. La question qui se pose est de savoir comment, sous quelles formes et selon quelles spécifications, cette activité s'organise et se reproduit. En d'autres termes, toute la question est de savoir ce que l'impérialisme en science veut dire, ce qu'il recouvre et ce qu'il implique.

Wallerstein a avancé le concept d'économie-monde pour désigner cette réalité historique absolument inédite qu'est le capitalisme. C'est dans le prolongement de cette hypothèse que nous envisagerons la relation de l'activité scientifique à l'impérialisme, au capitalisme comme économie-monde. Cette relation ne sera pas appréhendée comme étant une simple détermination, fût-elle complexe. Elle sera analysée comme "enveloppement". Certes, l'activité scientifique est inconcevable sans ce noyau d'autonomie intrinsèque qui la fait être comme science et non comme idéologie, comme art ou comme éthique. L'activité scientifique s'y attelle à partir de paradigmes qui lui sont propres (au sens de KUHN[2]), selon une dynamique qui lui est spécifique. Cependant, ces espaces intérieurs et autonomes qui définissent les champs de la rationalité scientifique se déploient dans un univers plus vaste, celui précisément de l'économie-monde capitalisme où l'intérêt (au sens de HABERMAS[3]) est prédominant.

C'est dans cette dialectique de l'intérêt économique[4] et de l'autonomie scientifique, dialectique spécifique aux temps modernes inaugurés par l'avènement du capitalisme, que se développent les activités de recherche et que se constituent les communautés scientifiques. En France par exemple, on accordera une nette préférence aux recherches sur le nucléaire, non seulement parce qu'on veut échapper à la trop grande dépendance pétrolière, mais également parce que le lobby nucléaire est plus efficace que d'autres dans les milieux scientifiques et techniques. En Allemagne, on accordera plus de crédits dans le domaine du cancer à la chimiothérapie, non seulement parce que le groupe des industriels en chimie et en pharmacie est politiquement puissant, mais également parce qu'il bénéficie de la complicité de la communauté des chercheurs médecins des hôpitaux, qui ont engagé leur carrière dans ce créneau particulier.

En fait, cette dialectique a une topologie. Elle se développe dans une communauté sociale déterminée, à partir d'une combinaison de facteurs, où les pesanteurs historiques et culturelles, les alliances politiques et syndicales, les stratégies commerciales, financières, diplomatiques, etc. s'imbriquent étroitement.

A l'échelle du monde, du fait de l'inégal développement des différentes régions qui le constituent, cette dialectique est encore plus visible. Le développement de l'activité scientifique épouse assez fidèlement la structure impériale de l'économie-monde qui l'a fait être. La division entre centre et périphérie ou mieux entre une hiérarchie de centres et de périphéries se retrouve dans le domaine scientifique, mais selon des formes qui lui sont particulières.

Les grandes problématiques ou pour être plus précis, les méta-problématiques seront formulées ou émaneront des grandes institutions de recherche (centres, laboratoires.) des pays du Centre. Il en est de même des grandes synthèses qui s'élaboreront à partir d'une multitude de recherches sectorielles et locales. Les chercheurs des pays périphériques, ainsi que les espaces qu'ils occupent sont pris en tenaille entre un amont et un aval qui leur échappent. Financés en grande partie par des organismes du Centre, ils travaillent sur des hypothèses et selon des méthodes prédéterminées, sans avoir la possibilité réelle de participer à la synthèse des résultats. D'où d'ailleurs cette image d'une recherche qui balance d'une trop grande abstraction quand elle est abandonnée à elle-même, à un empirisme débridé lorsqu'elle obéit à une commande dont elle ignore les présupposés et les enjeux. Ainsi, dans nos pays, on passera de la question du développement qui implique l'approche multidimensionnelle, à l'économie, voire à l'économétrie, parce qu'une recherche globale débouche rapidement sur le politique, ce que ne veulent pas les pouvoirs locaux ni n'intéresse les commanditaires du Centre soucieux de conserver le pouvoir de synthèse.

La structure impériale de la recherche se reproduit ainsi, parce que la recherche indigène se trouve enfermée dans l'espace d'une double contrainte. En effet, Organismes du Centre et Pouvoirs Périphériques se retrouvent, à partir d'intérêts différents, dans une alliance objective qui limite les conditions de développement d'une activité scientifique indigène autonome.

II. LE MONDE D'ORGANISATION DU SAVOIR

Cette présentation générale avait pour objectifs de définir les contours de notre démarche en mettant en relation ce qui se pose à l'échelle de l'Economie-Monde, les modes d'organisation du savoir - ou plus exactement des conditions d'accès à ce savoir - et les techniques, concepts et théories qui structurent cette sorte de "problématicité" mondiale, qui impose à chaque chercheur de poser des questions selon une procédure définie et d'évaluer ses résultats en fonction de critères dont la dimension lui échappe le plus souvent.

Tous les pays du Tiers-Monde ont connu et connaissent encore cette situation de schizophrénie collective. Il est clair que les questions que nos sociétés se posent sur elles-mêmes, les réseaux analytiques que les chercheurs mettent en oeuvre, la façon dont ils ont de se "comporter" face aux changements et aux ruptures actuels indiquent le degré d'insertion - historiquement déterminée - de nos institutions de recherche, nos universités, nos systèmes éducatifs et de formation, nos rapports à la culture et à "l'immatériel" dans une organisation universelle qui assure à elle-même sa propre reproduction, tout en approfondissant l'écart entre le réel tel qu'il se transforme et le regard qui lui est porté.

Une analyse rapide de la situation de la recherche, de la réflexion théorique, des questionnements épistémologiques montreraient cette impossibilité qu'ont nos chercheurs de recentrer ce regard, per se, malgré eux (et avec leur consentement quelque fois) dans des réseaux qui suscitent, sui-généris, les questions apparemment fondamentales. On peut, analogiquement, comparer cette situation à celles de l'industrie ou de l'agriculture ou enfin du transfert de technologie. L'accès aux technologies n'est pas libre, il ne l'a jamais été et il est certain qu'il ne le sera jamais. Il y a des techniques obsolètes, et des problèmes de rattrapage, que l'on théorise sous le mot fameux de "gag", sans prendre conscience qu'il est constitutif de l'Economie-Monde et de ses inégalités.

De même, le savoir est organisé d'une façon telle qu'il existe des barrières à l'entrée quasiment infranchissables. Bien sûr, les connaissances que produisent les sociétés du Centre sur elles-mêmes et sur les pays de la périphérie servent à conduire les ajustements et à prévoir, dans une certaine mesure, les points de rupture et les transformations nécessaires.

Nous produisons certes des connaissances sur nous-mêmes, et nous faisons en sorte que nos Instituts de Recherche ressemblent à ceux des pays-paradigmes et que nous disposions des mêmes moyens théoriques et méthodologiques, cristallisés dans des bibliographies de référence et des "antécédents" analytiques. Ainsi, commencent les études et on juge du sérieux d'une équipe à l'abondance des titres qu'elle excipe, comme pour s'assurer qu'elle a du répondant, comme on demanderait des garanties d'honorabilité à un emprunteur, qui se transforment, dans tous les cas, en hypothèques.

La logique de la récurrence est ainsi qu'il faut toute une pratique de l'ascèse - toujours collective - pour se distancer et porter un regard relativement objectif sur ce que nous faisons. Cette ascèse ne réussit pas toujours, loin s'en faut. La raison réside dans l'habitus que l'institution universitaire crée, en inculquant, dès la première année, une sorte de respect quasi-religieux pour les grandes théories, ou à l'opposé, en les condamnant d'emblée comme étant au mieux des abstractions, au pire des "idées importées". Le résultat est une incapacité de produire des connaissances sur nous-mêmes, pris entre ces deux exigences contradictoires, de sacrifier au rituel méthodologique et du devoir de s'en passer.

Une réflexion sur les programmes, les profils de formation, les découpages entre les différentes spécialités des sciences humaines pourrait, si elle est bien menée, mettre à nu le mode de raisonnement et les argumentations développées. On raisonne et on argumente comme si le savoir était produit par nos propres sociétés, et les efforts de théorisation, tentés ici ou là, nos propres efforts. De là cette incapacité d'organiser les systèmes d'éducation et de formation, et de générer des modes de transmission du message pédagogique qui soient en rapport avec nos besoins.

L'un des effets donc de cette économie-monde en constante reconfiguration - tout en gardant son noyau - est de produire les conditions idéologiques de l'intériorisation de la distance, en présentant celle-ci comme une donnée naturelle ou une fatalité historique et psychologique. Et, à considérer l'organisation de nos universités et de nos centres de recherche, la poursuite de ces réseaux académiques qui fonctionnent à l'échelle du Monde, le désir de reconnaissance et l'aspiration à la consécration universelle (par le biais des conventions, des jumelages, des formations doctorales conjointes etc...), force est de constater que nous contribuons, largement, à l'approfondissement de cette distance, constitutive de la domination dépendance, en donnant une sorte de légitimité à la fascination qu'exercent, sur nos universités, les pays du Centre.

A un autre niveau, plus fondamental, les modes d'organisation du savoir dominants à l'échelle du monde creusent un fossé, impossible à combler, dans notre être-au-monde. En effet, les sociétés dominées sont les seules à se poser les questions relatives à l'identité. Ce genre de questionnements est étranger à l'universitaire français, allemand ou anglais. Quand le problème se pose, c'est en termes de gestion de la "différence" (immigration, nationalité à octroyer ou non etc.), jamais en termes de ce qu'ils sont ou aspirent à être.

Il est évident que la colonisation a joué un rôle de déstructuration durable, qui se continue et voire même se consolide. Nous noterons cependant la place centrale qu'occupe l'institution universitaire dans la reproduction de la crise identitaire, dans la mesure où les débats, symposiums et colloques qui y sont organisés interpellent la société locale à partir d'un autre lieu, imaginaire, et avec des catégories non-travaillées par le mouvement réel. Aussi l'urgence signalée, les recommandations qui achèvent toute manifestation scientifique, le déroulement matériel lui-même, le type de discours tenu créent ce sentiment d'être à côté de l'événement, parce qu'on s'est placé d'emblée dans un terrain étranger.

En d'autres termes, si nous avons, dès le début, osé parler d'impérialisme scientifique, c'est bien pour marquer le lien, très fort, qui existe entre la nécessité pour les intellectuels des pays dominés d'un travail de "taupe", et l'impossibilité "épistémologique" et théorique de mener ce travail à bout. Interpellée à partir d'une épistémé qu'elle n'a pas enfantée, avec des catégories "paresseuses" - parce que d'importation - la société continue d'être ignorée dans sa réalité profonde. Il n'est pas sûr que l'état de délabrement physique et culturel

de nos sociétés, ces conflits qui resurgissent plus violents que jamais, augurent de lendemains propices à un réveil salutaire.

Sommes-nous condamnés à encore user de problématiques, et de croire que notre société est structurée et doit se comporter de telle ou telle façon, que les analyses que nous ébauchons sont en rapport avec le réel ? Une incursion dans le domaine de l'investigation sociologique montrera la distance qui nous sépare d'une réelle prise en charge de nos problèmes.

III. DE QUELQUES THEMES ET DE QUELQUES PARADIGMES DOMINANTS

Les précédents développements ont permis de voir combien un débat sur les libertés académiques ne saurait se dispenser d'un examen des conditions et des modes d'organisation de la production des connaissances.

On peut en effet, sans grand risque de se tromper avancer l'hypothèse selon laquelle les recherches et la production du savoir se trouvent dans nos pays prédéterminées par les sources extra-nationales dont émanent l'initiative de la recherche ou son financement. En fait, tant pour ce qui est des recherches en sciences sociales que pour celles relevant des autres disciplines scientifiques, les pôles d'intérêt particuliers se trouvent enveloppés d'une manière ou d'une autre dans des problématiques extérieures, au travers desquelles la dépendance-domination intervient. Celle-ci s'opère sous plusieurs formes et selon plusieurs ordres [5] parmi lesquelles trois méritent une place toute particulière.

* La première est d'ordre linguistique. Une analyse comparée des problématiques dans lesquelles les uns et les autres opèrent montrerait l'existence de différences notables d'une région à une autre, voire au sein d'un même pays d'une structure universitaire à l'autre, en fonction du lieu de formation de l'encadrement et de l'origine de la documentation. Ces différences renvoient au type de traditions dans laquelle on s'inscrit, anglo-saxonne pour les uns, francophone pour les autres, etc. Pourtant, ce découpage du savoir en aire linguistique est de moins en moins vrai pour les Centres. Ainsi tout se passe comme si à l'interpénétration de plus en plus intensive au Nord, du fait de la densité des réseaux des échanges horizontaux, y compris au stade de la formation universitaire de base s'oppose la pénétration-sujétion des périphéries, du Sud.

De nombreux exemples peuvent être données à cette occasion. Que l'on songe à la pauvreté des débats entre scientifiques africains sur les paradigmes, les analyses faites ou proposées dans tous les champs de la production scientifique.

* Cette première domination vient aggraver une autre d'ordre conceptuel. Cette seconde forme ne concerne pas non plus les seules sciences sociales. Elle vaut également pour les autres disciplines, notamment les sciences de la nature [6]. Dans ce champ particulier, il

existe, souvent en sourdine une lutte très intense entre les écoles et les laboratoires. L'enjeu premier et central est l'appropriation prioritaire voire exclusive des moyens de financement et des principaux supports de la diffusion. Il est vrai que des orientations prises à ce niveau, dépendent dans leur devenir des entreprises et des secteurs entiers de la production matérielle dans de nombreux pays. Lorsqu'on garde à l'esprit l'importance des budgets consacrés à la recherche-développement par les pays de l'OCDE et par leurs entreprises multinationales, on comprend combien la question de la liberté redevient irréductible à la seule dimension politique. En fait, bien davantage, celle-ci devient dépendante de la variable économique. Quel poids peut-on accorder dans le monde de la recherche, à la défense d'un point de vue marginal, lorsque ce dernier n'a pas les moyens techniques et économiques de se fonder empiriquement ? Bien plus encore, quelles probabilités d'appui trouverait une recherche ou une application contraire aux intérêts dominants économiquement au plan régional ou international. Deux exemples parmi d'autres pour mieux illustrer notre propos. Le premier concerne les suites qu'a connues le succès du croisement entrepris sur le caféier en Côte d'Ivoire. La mise au point en Côte d'Ivoire d'une variété hybride présentant des caractéristiques communes à l'Arabica et au Robusta est restée pratiquement sans lendemain, et son extension ne semble pas être à la mesure des résultats de la recherche. Le second exemple concerne la recherche agronomique. Celle-ci se réduit pour l'essentiel dans nos pays, soit à de petites expériences sans impact significatif réel, soit à l'étude des conditions d'adaptation et de généralisation de techniques de production fondées sur la chimisation, au moment où tous les rapports convergent pour souligner les limites et les méfaits d'une telle agriculture. En fait, dans ce domaine comme dans tant d'autres, la liberté de développer de manière significative la recherche, par exemple d'une agriculture alternative [7] est contrainte par l'existence de lobbies et d'intérêts locaux et internationaux opposés et puissants. Ici encore la puissance de l'argent s'oppose à l'intérêt qui fonderait la liberté académique.

C'est dans ce cadre qu'il devient tout à fait légitime de s'interroger sur la pertinence des thèmes dominants pour la recherche en sciences, notamment en sciences sociales, ceux pour lesquels on ne rencontre que peu de difficultés à trouver des ressources financières et des cadres de travail.

Si on revient aux trois décennies écoulées et que l'on peut définir comme étant par excellence développementiste, un simple inventaire des recherches entreprises et des travaux publiés montrerait que le thème du Développement a été dominant, fédérateur et quasi-exclusif.

Dans ce cadre, le paradigme s'est fondé (que l'on s'en défende ou qu'on l'admette) sur le principe de l'homogénéité sociale de sociétés humaines, simplement située à des niveaux de développement différents, c'est-à-dire dans une histoire unique, qu'il y avait lieu de rapprocher, en vue d'instaurer le bien-être pour toute l'humanité. De là dérivent la nature des projets, des thématiques et des théories

bancales, ceux susceptibles de trouver appui financier, médiatique, etc. Ici, on retrouve le champ de la réflexion et la liberté académique contraints et enveloppés par une problématique normée n'admettant que dans les confins de la marginalité toute approche différente, comme celle qui se pose par exemple la question de la pertinence de la problématique développementiste ou qui cherche à s'en distancier[8].

La démarche développementiste suppose bien évidemment, pour sa propre survie, des lectures contradictoires voire exclusives. C'est ici que les débats entre marxistes et non marxistes prennent tout leur sens. Les uns se fondent sur la recherche de classes et de luttes de classes, de classe ouvrière, de prolétariat, etc., dans tous les espaces sociaux, y compris dans des pays appartenant à d'autres milieux historiques (au sens de Marx). D'autres privilégient par dessus tout l'existence de logiques de l'intérêt, d'une échelle de préférences, etc., y compris au mépris des connaissances accumulées par l'histoire, la sociologie ou la psychologie. Mais les uns et les autres se fonderont sur l'existence d'une rationalité parfaite des comportements des agents (en fonction de projets précis) et sur l'élaboration par ces derniers de calcul, d'évaluation, ex ante, c'est-à-dire avant même l'exécution d'une action quelconque. De ce point de vue, ces lectures, malgré les différences qui les caractérisent, s'inscrivent fondamentalement dans le même champ épistémologique.

On peut mesurer aujourd'hui en termes de ressources matérielles, financières et humaines, les gaspillages qu'une telle problématique d'ensemble a engendré et ce qu'il en coûte dans un contexte où on continue à ignorer, voire à méconnaître la nécessité d'une problématique de rupture, fondée sur la reconnaissance et l'identification des forces sociales qui commandent aujourd'hui la dynamique interne de nos sociétés respectives. Cela est peut-être un autre débat à engager par ailleurs, dans un cadre plus adéquat. Le drame est que son ouverture tarde, alors qu'il peut constituer une base effective à l'élargissement du champ des libertés académiques en Afrique.

Mais une question peut-être envisagée à ce niveau. La liberté concédée de passer dans le cadre de ce paradigme de la rationalité établie, n'a-t-il pas eu un rôle essentiel dans la lutte et la recherche de la modernité durant plus de trois décennies, cette modernité qui est aujourd'hui synonyme de généralisation des rapports marchands, d'endettement, de dépendance accrue et d'ajustement structurel forcé. Voici une liberté de penser fort compromettante pour les conseillers du prince d'hier, d'aujourd'hui et aussi de demain, statut auquel nombreux sont parmi nous qui y aspirent.

* La troisième forme de dépendance-domination est d'ordre technique. Elle touche aux instruments à partir desquels nous reconstruisons le réel, en faisant comme si la représentation ainsi obtenue est en tout identique à l'original. C'est ici qu'un retour à titre illustratif à la statistique et aux techniques d'analyse des données, à la métrie devient intéressant et révélateur.

Si l'usage de la statistique et de l'analyse des données, constituent un progrès certain dans la formulation et la formalisation à partir des paradigmes anciens, il est intéressant de relever que leur usage exclusif, voire dominant et non contrôlé tend à renforcer les fondements de la dépendance académique, base de la négociation de toute liberté. Dans le cadre de la démarche épistémologique dominante, celle à laquelle on s'est précédemment référé, la mesure a pour premier postulat implicite, qu'elle tend à vouloir fonder empiriquement, statistiquement, l'illusion de l'atomicité sociale, base de l'individualisme méthodologique[9].

C'est de ce principe que partent les développements des théories sociales, notamment des théories économiques. Prenons celles-ci pour cas d'espèce, pour nous intéresser à la science économique aujourd'hui reconnue comme telle, c'est-à-dire à celle qui s'inscrit directement dans le champ aujourd'hui dominant et qui tend à s'imposer partout comme un triomphe des faits, qui a sonné la fin des idéologies, la science économique de fondement néo-classique, néo-libérale. Son succès et son exclusivisme intellectuel en matière d'élaboration de solutions à l'ajustement que subissent nos sociétés fondent notre choix. L'impérialisme qu'elle engendre dans le champ de la connaissance, par imitation, exportation[10] est un autre facteur qui fonde notre choix.

Le premier principe à partir duquel elle opère est celui qui se fonde sur l'existence d'unités d'observation statistiques, relativement homogènes, substituables partiellement entre elles. Il s'agit en effet d'individus. Le second principe à partir duquel elle opère est celui de la liberté des choix pour les agents. Les comportements des agents individuels ou collectifs (ici, il n'existe aucune différence fondamentale, ils sont tous mus par une logique identique) ne sont pas prédéterminés. Ces derniers évaluent toujours avant d'agir. Cela signifie que le champ des possibilités existent, mais qu'il est limité du fait même que chaque acteur tentera de tirer le maximum d'avantages, d'intérêt, d'utilité, en rapportant les moyens dont il dispose aux finalités qu'il poursuit. D'où la notion centrale de stratégie des acteurs. Celle-ci renvoie à une stabilité relative et durable des préférences. De ce fait, le champ des comportements devient mesurable et susceptible, dans une démarche stochastique d'être prédit. Le troisième principe est le caractère transparent du champ dans lequel opère tout acteur économique. Ce dernier a en effet un accès parfait à l'information avant d'entreprendre son action.

On ne voudrait pas ici engager un débat autour de la pertinence de cette démarche. Cependant ce qui nous paraît important est le fait que c'est cette démarche qui justifie de la construction a posteriori des modèles de comportements, à la base notamment des nombreuses applications économétriques ou des constructions théoriques comme celle de l'école de Chicago, de Friedmann, de Becker et de tant d'autres. Or le cheminement de la construction paraît intéressant de par les effets de sens qu'il engendre. D'une part, dans la pratique sociale, on oublie ce principe de base du ceteris paribus à partir duquel on suppose que la réalité est à l'image de la représentation et qui permet

d'inférer des logiques de choix et de comportement à partir de résultats observés, c'est-à-dire ex post. On construit en effet un modèle, en supposant qu'il y a eu évaluation, calcul d'opportunités, accès à l'information, etc., par induction simple.

Au delà de l'intérêt d'un débat scientifique sur ces questions, il est important de noter que l'on se retrouve dans une démarche qui fonde et se fonde au même moment sur l'individualisme. Or, c'est bien du progrès de l'individualisme et de l'atomisation sociale qu'il est question dans le débat autour de la démocratie, l'accès au statut de citoyen. C'est ici que la liberté académique, liberté politique et construction démocratique se rejoignent.

En effet, que propose-t-on aujourd'hui à l'Afrique, notamment depuis que le groupe des 7 pays les plus industrialisés de l'OCDE ont décidé dans leur dernière réunion à Houston de faire de cette décennie, celle de la démocratie. Il est plus qu'évident que la seule forme de démocratie dans cette problématique est celle qui caractérise le mode de fonctionnement de ces pays, c'est-à-dire multipartisme, atomisation sociale, etc. Or ce nouveau référent qu'on cherche à faire admettre est-il réellement universel, ou est-il le résultat d'une évolution historique particulière de ces pays et de ces systèmes dans le cadre de l'économie-monde. Si on admet son caractère historique, le problème de son transfert technologique se pose de la même manière que cela s'est posé pour le développementisme par le passé. La démocratie occidentale suppose et implique l'existence d'une certaine structuration sociale, d'un certain type de marché, d'un mode de production particulier, d'une société et d'une économie où les règles marchandes et le pouvoir de l'argent ont atteint un niveau tel qu'ils se soumettent les autres formes de régulation et de reproduction sociale, y compris au plan culturel. Le fonctionnement démocratique occidental suppose l'existence sociale de l'individu, autonome. Est-ce aujourd'hui le cas dans la plupart de nos pays, après et malgré plus de trois décennies développementistes ?

C'est ici que la question des libertés académiques rejoint celle plus globale du droit à la démocratie dans le domaine social, politique, économique et culturel.

D'un point de vue strictement méthodologique, ne peut-on pas voir dans le mode de fonctionnement démocratique que l'on propose ou cherche à imposer à travers toute l'Afrique et qui suppose l'individualisme^[11] et se fonde sur la notion de citoyen, à créer les conditions subjectives, politiques d'une mise en oeuvre d'actions économiques jusque-là non réussies parce que basées théoriquement sur un autre ailleurs, sur l'homo oeconomicus, cet être de raison, libre, parce que mû exclusivement par son intérêt propre et parce qu'il calcule toujours avant d'agir.

N'est-ce pas à l'éclatement des cadres d'organisation et de gestion collectives existants, ceux qu'on qualifie encore, quoique sous des formes moins péjoratives, de traditionnel et qui ont permis jusque-là la réappropriation plus ou moins heureuse, selon des logiques locales,

mais imprévues par les financeurs et les pouvoirs d'Etat, des actions et des investissements réalisés par le passé. La puissance et l'efficacité de ces cadres de fonctionnement sont en effet à rapporter au poids de l'ajustement subi par le continent, bien supérieur selon les analystes à ce qu'a subi l'Europe en 1929.

Ne peut-on pas lier l'échec des tentatives de modernisation-occidentalisation du continent engagées par le passé, à l'ignorance dans laquelle se sont placés les développeurs, Etats, agences internationales, experts, etc. à l'égard des sociétés en place, au fait qu'ils se soient arrogés des espaces de liberté absolue au détriment de ces sociétés [12], là où ils n'étaient qu'une composante des réalités sociales. Ne peut-on pas également lier la volonté actuelle de promouvoir la démocratie à l'occidentale, à celle qui touche à la nécessité de lever cet obstacle contraignant, dans une perspective développementiste, aujourd'hui à l'ère du délestage du continent, de soumission accrue du local et du national à la logique internationale.

Dans le débat sur la nécessité d'instaurer la démocratie en Afrique, on pose implicitement que la liberté politique est inductrice d'un libre choix individuel, elle-même génératrice d'une mobilisation en faveur du développement : je choisis mes représentants, donc je suis libre. Etant libre, il ne dépend que de moi de maximiser mes profits, en m'investissant pleinement dans ce que je fais, indépendamment des résultats que je suis susceptible d'escompter, compte tenu du contexte local actuel. De plus, étant donné que la politique économique et les mesures qui en découlent sont le fait d'un pouvoir que j'ai élu, elles deviennent légitimes, quand bien même elles signifient réduction et dégradation de mes conditions d'existence. C'est dans ce sens que la liberté politique, entendue au sens de multipartisme devient la condition à l'acceptation de l'ajustement économique renforcé, à la désétatisation. Le désengagement de l'Etat admis et demandé par les partis politiques à la recherche d'espaces de souveraineté et de pouvoir devient ainsi possible. Il suppose et implique la démocratisation de la vie politique, synonyme d'atomisation sociale (par la dispersion des voix des électeurs entre une multitude de petits partis sans autorité réelle). Le danger est que cette atomisation sociale dans le cadre des Etats africains actuels, avec leur profondeur historique, pourra engendrer l'éclatement effectif des espaces nationaux (montée du régionalisme..). A cela s'ajoute le fait que le débat politique mobilisera l'essentiel des capacités intellectuelles et autorisera l'institution de démocraties politiques écrans, dans une systématisation de la ségrégation économique par l'argent.

Quand bien même une telle lecture ne serait pas présente dans les projets africains des Centres, telle est nous semble-t-il sa fonction sociale et économique première. L'analyse apparente pour l'heure et qui lie démocratie, droits de l'homme et développement par l'accès à l'aide internationale n'est pas étrangère à cette démarche, car elle se fonde sur le principe de la libre initiative comme base de la mobilisation économique collective, à l'image de l'histoire qu'offrent les pays du monde libre. De fait, on se retrouve ici dans une problématique de

rattrapage par imitation : laisser-faire le marché, suivi de la démarche néo-libérale, multipartisme tel est le nouveau credo du développement. Le drame pour cette démarche est qu'elle fait l'impasse sur les conditions historiques de la réussite du développementisme dans les nouveaux Centres. Qu'il s'agisse des quelques pays européens (tel que l'Espagne ou le Portugal) ou des Nouveaux Pays Industriels, ou encore d'Etats susceptibles d'entrer dans ce club, nulle part ce ne sont des systèmes démocratiques qui en ont assuré le succès.

Cela repose du coup la question de la démocratie politique et des libertés académiques en termes d'alternative, entre une reproduction élargie des rapports de dépendance et de domination et une tentative de rupture avec ces mécanismes. De fait, il y a lieu de sortir le débat sur les libertés académiques du cadre de la politisation primitive de l'académique. La question qui reste posée est à quelles conditions la liberté académique peut contribuer à réduire les effets de domination, à la fois dans son domaine propre et dans celui plus global dont elle est partie intégrante.

Si on peut admettre le fait indéniable qu'un fonctionnement efficient des structures académiques reste subordonné à l'existence de liberté, celle-ci reste à la fois indissociable de ses autres champs d'exercice, notamment de l'économique. Dans ce cadre, elle ne saurait se ramener à la simple transposition, par un effet de sens [13], à ce que laisse transparaître les théories économiques et sociales dominantes pour l'heure, du marché et de son mode de fonctionnement. C'est à cette condition que la lutte pour la liberté académique devient condition et composante de la lutte pour la liberté et la démocratie, définie comme le droit des citoyens à décider souverainement de leur devenir.

Notes

[*] Chargé de Cours Institut de Sociologie d'Alger

[**] Directeur de Recherche -CREAD

[***] Directeur de Recherche -CREAD

[1] Au sens économique : la différence entre un agent et un sujet réside dans le fait que le second est prédéterminé dans son action. Tel que le salarié, il ne peut avoir l'initiative d'une quelconque activité productive. Il ne peut que s'y inscrire et y contribuer. Cf. M. De Vroey, la procédure de socialisation et le statut des échangistes dans trois représentations théoriques du marché in : Cahiers de l'ISMEA Série Économies et Sociétés T18 n° 40, Octobre 1984, Paris.

[2] Voir T. S. KUHN : La structure des révolutions scientifiques. Ed. Flammarion - Paris 1983.

[3] Voir J. HABERMAS : *Connaissance et intérêt*. Ed. Gallimard Paris 1976.

[4] L'intérêt économique est entendu ici au sens large du terme y compris dans sa dimension politique et stratégique, dans tous les cas médiatisé par une constellation de facteurs

[5] Voir à ce sujet l'intéressant forum organisé à l'initiative de l'ORSTOM en 1984 sur les dominations scientifiques (PRATIQUES ET POLITIQUES SCIENTIFIQUES éd. ORSTOM Paris 1986).

[6] Le forum de 1984 (cf. supra) donne des exemples saisissants, notamment dans les domaines de la géologie et de la pédologie.

[7] Cf. J.P. REGANOLD : *Sustainable agriculture* in : *Scientific american*, Juin 1990, rapporté par M. L. BOUGUERRA, *Science et Profit* in : *La lettre de Vézeley*, Août 1990 n° 3 VEZELAY FRANCE.- Ainsi, selon un rapport de l'Office of Technology Assessment dépendant du Congrès Américain, les 12 millions de litres de pesticides déversés en Afrique dans le cadre de la lutte antiacridienne l'ont été "en pure perte Hélas pas pour tous !

[8] Cf. Les travaux de S. LATOUCHE, notamment son livre *Faut-il refuser le développement ?* Ed. PUF, 1986, Paris France.

[9] Le champ d'observation se composerait selon ce principe d'entités autonomisables, d'unités statistiques. L'individualisme méthodologique correspond au principe selon lequel l'explication d'un phénomène social doit tôt ou tard passer l'explication des comportements individuels dans leur interaction. L. D'URSEL *Impérialisme de la science économique et néo-libéralisme* In : *Cahiers de l'ISMEA* op. cit.

[10] Cf. P. Bourdieu : *Réponse aux économistes* In : *Cahiers de l'ISMEA* idem.

[11] L'individu étant ici à la fois l'unité de base de l'investigation, de l'analyse et de la décision.

[12] Quand bien même celles-ci étaient supposées être le principal bénéficiaire.

[13] Par effet de sens, on désigne le résultat d'une pratique aujourd'hui généralisée, notamment dans le milieu académique, de celui des décideurs et des experts, à prendre l'image de la réalité sociale, la représentation que l'on en fait comme la réalité elle-

même, fondant ainsi non seulement un discours sur la réalité, mais également une praxis. Dans ce cadre, l'effet de sens introduit la notion de représentation vraie et exclusive de la réalité, excluant du coup la possibilité d'autres lectures, d'autres représentations